



Document généré depuis la Bibliothèque ISFB le 07.02.2025 13:58 depuis 216.73.216.61. Copyright (c) ISFB, 2026

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

SE LANCER DANS UNE DÉMARCHE DE COACHING OU MENTORAT

v 1.1 - 07.02.2025

Informations pour les bénéficiaires

www.isfb.ch

isfb

A propos de l'ISFB

Qui nous sommes

Nous sommes le pôle de développement des compétences et de carrière dans le secteur financier en Suisse romande.

Ce qui nous distingue

Profondément ancrés dans l'économie et le milieu académique de la région, nous maintenons des liens étroits tant avec nos membres institutionnels qu'avec les acteurs clés du domaine du développement des compétences. Grâce à cette connexion permanente, nous comprenons pleinement les particularités spécifiques à notre marché.

www.isfb.ch

Ce que nous faisons

Notre vocation est de soutenir l'essor des compétences de l'ensemble des spécialistes de la finance opérant en Suisse romande. Nous déployons une offre de services transversale à destination de nos membres et de leurs salariés dans quatre domaines d'activités:

- la formation continue
- les certifications
- le développement de carrière
- le rayonnement du réseau

CRÉÉE EN

1987

NOTRE ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE
REGROUPE PLUS DE

50

INSTITUTIONS FINANCIÈRES
QUI REPRÉSENTENT
COLLECTIVEMENT PRÈS DE

80%

DE L'EMPLOI SALARIÉ EN
SUISSE ROMANDE

Introduction

La transformation du secteur bancaire en Suisse romande – marquée par la digitalisation, la complexification réglementaire et l'évolution des modèles de leadership – impose de nouvelles exigences aux professionnels du domaine. Plus que jamais, il ne suffit pas de maîtriser des savoirs techniques: les institutions recherchent des profils capables de s'adapter, de fédérer et d'évoluer dans des contextes incertains. Cette réalité rend indispensables les dispositifs d'accompagnement sur mesure, tels que le coaching et le mentorat, devenus des leviers stratégiques pour le développement des talents.

Dans ce contexte exigeant, les acteurs du secteur sont confrontés à un double enjeu : attirer des professionnels capables d'assumer des responsabilités élargies et fidéliser les collaborateurs clés par des perspectives de développement claires et personnalisées. Le coaching et le mentorat permettent précisément de répondre à ces deux besoins: ils offrent un espace confidentiel, structuré, favorisant la prise de recul, la progression individuelle et le renforcement des soft skills stratégiques.

L'ISFB, en tant que centre de compétences et de carrière pour le domaine bancaire et financier en Suisse romande, s'engage à offrir des dispositifs d'accompagnement rigoureux, éthiques et sur mesure. Que ce soit pour soutenir une prise de fonction, accompagner une transition de carrière, renforcer un leadership ou stimuler la relève interne, notre approche combine expertise sectorielle, exigence qualitative et sens de l'humain.

Cette brochure présente le fonctionnement des services de coaching et mentorat ISFB destinés à accompagner les professionnels dans leur développement personnel et professionnel. Elle s'adresse spécifiquement aux Directions des Ressources Humaines (DRH) des établissements membres souhaitant proposer un accompagnement adapté aux besoins de leurs collaborateurs, ainsi qu'aux bénéficiaires de ces prestations.

**Les acteurs du secteur sont
confrontés à un double enjeu: attirer
des professionnels et fidéliser les
collaborateurs clés.**

Qu'est-ce que le coaching ?

Le coaching est un processus d'accompagnement structuré, centré sur des objectifs concrets et mesurables, visant à aider le bénéficiaire à progresser dans sa posture, son efficacité ou ses choix professionnels. Il favorise la prise de conscience, le développement de l'autonomie et la mise en action. Le coach ne donne pas de solution : il éclaire, questionne, confronte, pour faire émerger les solutions du bénéficiaire lui-même. L'ISFB vous propose des séances de coaching individualisées pour renforcer votre posture professionnelle, affiner votre leadership ou surmonter des obstacles spécifiques dans votre carrière. Nos coachs, issus du secteur bancaire, peuvent utiliser des outils RH reconnus tels que Insights Discovery ou Wave pour vous aider à mieux vous connaître et optimiser votre impact professionnel. En cas de souhait, notre psychologue peut également vous accompagner à travers des tests de personnalité afin d'affiner votre stratégie de développement personnel et professionnel.

Qu'est-ce que le mentorat ?

Le mentorat repose sur une relation interpersonnelle dans laquelle une personne expérimentée (le mentor) partage son vécu professionnel avec une autre personne (le mentoré) afin de soutenir son développement. Ce dispositif repose davantage sur le partage d'expérience, les conseils stratégiques et une forme de transmission bienveillante. Le mentorat est une opportunité unique d'apprentissage et d'évolution. L'ISFB met en relation des professionnels en transition avec des mentors expérimentés du secteur bancaire. Ce programme vous permet d'échanger avec un expert qui partage son expérience, vous guide dans vos choix et vous aide à structurer votre progression de carrière.

Différences fondamentales

Coaching	Mentorat
Centré sur des objectifs spécifiques à court terme	Accompagnement plus long, ancré dans la progression globale
Le coach est un professionnel formé	Le mentor est un expert métier expérimenté
Approche réflexive et facilitatrice	Approche basée sur l'expérience et le partage

Cadre pratique

L'ISFB s'appuie sur un panel de coaches et de mentors référencés dans les domaines suivants:

Thème	Contenus potentiels
Leadership et gestion	<ul style="list-style-type: none">• Leadership transformationnel• Prévention et gestion des conflits• Résolution de problèmes complexes• Gestion de l'innovation
Communication	<ul style="list-style-type: none">• Prise de parole en public• Communication assertive• Communication de crise
Stress et performance	<ul style="list-style-type: none">• Gestion de la charge mentale• Résilience et adaptation• Prise de décision stratégique• Gestion du temps et des priorités• Compétences en négociation
Transition de carrière	<ul style="list-style-type: none">• Prise de poste / changement de fonction• Planification de carrière
Développement personnel	<ul style="list-style-type: none">• Intelligence émotionnelle• Confiance en soi• Personal branding

Pourquoi travailler avec ISFB?

Faire appel à l'ISFB, c'est s'appuyer sur un réseau solide et reconnu au cœur de la place financière suisse romande. Nos intervenants – coaches et mentors – sont rigoureusement sélectionnés, formés, et suivis dans la durée. Tous disposent d'une expérience avérée auprès de cadres intermédiaires ou supérieurs du secteur bancaire et financier en Suisse romande, garantissant une parfaite compréhension des enjeux métier et organisationnels. Notre processus est clair, structuré et éthique, respectueux de toutes les parties impliquées. Contrairement à certaines approches figées, l'ISFB ne propose pas un coach unique attribué par défaut, mais identifie à chaque fois le professionnel le plus pertinent en fonction du besoin spécifique du bénéficiaire. Ce positionnement garantit non seulement la qualité de l'accompagnement, mais aussi la confidentialité, en évitant toute redondance entre collaborateurs ou structures.



Évaluation initiale du besoin

Le processus débute généralement par un échange téléphonique ou par e-mail entre le responsable RH de l'établissement bancaire (souvent le HR Business Partner, le/la Responsable L&D ou le/la Responsable du développement des cadres) et le Responsable Développement de carrière de l'ISFB. Cette première prise de contact permet de clarifier les objectifs du coaching, les attentes de l'employeur et les éventuelles contraintes. Selon la situation, le bénéficiaire peut également être invité à cette première anamnèse, notamment lorsqu'il est important de s'assurer de sa motivation ou de son alignement avec les objectifs définis.



Remplissage du formulaire d'évaluation du bénéficiaire

Suite à l'anamnèse, un formulaire d'évaluation est transmis au collaborateur concerné. Ce document permet d'identifier les axes prioritaires de travail, les préférences en matière de style de coaching, de langue, de lieu, ainsi que les disponibilités. Ce formulaire est essentiel pour assurer une mise en relation pertinente et sur mesure avec un coach adapté.



Élaboration d'une offre personnalisée

Sur la base des informations recueillies, l'ISFB adresse une offre formelle à l'établissement mandataire. Celle-ci précise la durée du coaching et les éventuelles options complémentaires, ainsi que le prix pour la prestation convenue. L'offre est généralement transmise sous 3 à 5 jours ouvrables après réception du formulaire.



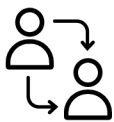
Présentation d'une sélection de coaches

Une fois l'offre acceptée par l'entreprise, l'ISFB présente trois profils de coaches correspondant aux critères exprimés. Le bénéficiaire choisit celui qui lui semble le plus en phase avec ses besoins, son style et sa situation. L'ISFB organise alors un entretien exploratoire entre le coach retenu et le bénéficiaire, afin de valider la compatibilité et de s'assurer que les conditions sont réunies pour entamer un travail en profondeur.



Validation du choix et signature de la convention

Dès que le bénéficiaire confirme son choix, une convention tripartite est signée entre le coach ISFB, le mandataire et le bénéficiaire. Ce document fixe les modalités du coaching, les engagements de chacune des parties et le cadre dans lequel l'accompagnement va se dérouler.



Déroulement du coaching

Le coach et le bénéficiaire définissent ensemble les dates des séances, en tenant compte des disponibilités de chacun. Toutefois, une fois le calendrier établi, les rendez-vous ne sont pas modifiables à l'initiative du bénéficiaire. Ce principe, propre au cadre ISFB, vise à ancrer une dynamique d'engagement: se rendre disponible est une part intégrante du processus d'évolution personnelle. Les séances ont lieu dans les locaux de l'ISFB ou de l'établissement mandataire, ou à distance selon les préférences convenues. L'ensemble du processus repose sur un cadre de confidentialité strict. Aucun rapport écrit n'est établi ni transmis, que ce soit à l'employeur ou au bénéficiaire. Le contenu des séances reste entièrement confidentiel et appartient exclusivement à l'échange entre le coach et le coaché. Ce cadre de confiance est fondamental pour garantir un travail en profondeur, sincère et constructif. Selon la configuration, le premier entretien peut également être réalisé en présence du manager du bénéficiaire pour exprimer le cadre de l'intervention.



Debriefing final (optionnel)

Dans certains cas, et uniquement si cela a été convenu dès la phase initiale, une séance de restitution orale peut être organisée en fin de parcours. Elle se déroule en présence du bénéficiaire, du coach et, le cas échéant, des RH et/ou du manager. Cette séance n'entre pas dans le détail du contenu des échanges confidentiels, mais permet un retour global sur la dynamique du processus.



Prolongation du coaching

Lorsque le bénéficiaire ou l'établissement identifie un besoin de poursuite – que ce soit pour approfondir un axe de développement, accompagner un changement de fonction ou structurer une nouvelle étape – une nouvelle offre peut être établie pour prolonger l'accompagnement.

isfb